

**Office Public d'Aménagement et de Construction  
du Département de l'Ain**

ETABLISSEMENT PUBLIC DE CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL A VOCATION REGIONALE

7, rue de la Grenouillère - Boîte Postale n° 80

01003 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Téléphone : (74) 23-24-88 — C.C.P. Lyon 9000-25 L

BOURG-EN-BRESSE, le 24 octobre 1979

Le Directeur Général,

à

Mouvement Français pour le  
Planning Familial

11 Rue Lakanal

V/Réf. : 19 0739 004 1005 02

N/Réf. : LOGEMENT/GT/BD

69100 VILLEURBANNE

OBJET :

Bail Commercial

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le  
loyer relatif à votre local commercial de VILLEURBANNE  
sera mis en recouvrement à partir du 1er octobre 1979  
à terme échu.

Il se décompose de la façon suivante :

- Loyer commercial.....	2 060.00 F
- Divers.....	82.25 F
- Chauffage.....	216.32 F
- Enregistrement.....	51.50 F
	-----
- Total.....	2 410.07 F

Conformément au bail, le point de départ de la location  
est fixé au 1er septembre 1979. Vous recevrez donc dé-  
but novembre 1979 :

- Un avis de paiement portant rappel de loyer du mois de  
septembre 1979 ;

- L'avis de paiement du mois d'octobre 1979 (les loyers  
étant payables à terme échu).

Ces avis de paiement porteront la référence :  
19 0739 004 1005 02 que je vous demanderai de bien vou-  
loir rappeler lors de toutes correspondances avec mon  
organisme.

.../...

Centre Public d'Aménagement et de Construction  
du Département de l'Ain

PARQUET PUBLIC DE LOYER DE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL A Vocation Régionale  
10 Avenue de la République - Bâtiment n° 03  
69000 LYON  
Téléphone : 47 42 20 00 - 47 42 20 01

A compter du 1er novembre 1979 un changement intervien-  
dra dans le décompte du prix du loyer suite à une aug-  
mentation concernant le chauffage.

Il se décomposera de la façon suivante :

- Loyer commercial.....	2 060.00 F
- Divers.....	82.25 F
- Chauffage.....	270.18 F
- Enregistrement.....	51.50 F
	-----
- Total.....	2 463.93 F

Demeurant à votre disposition pour tous renseignements  
complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma  
considération distinguée.

Par délégation  
du Directeur Général  
Le Responsable du Service Logement



G. THIBAUDET